

GOUESNOU Mag

Le magazine d'information de la commune de Gouesnou

“
Bonnes
vacances à tous !
”



N° 6
Juillet 2011



www.gouesnou.fr



Des bâtiments qui sortent de terre, des grues qui tournent dans le ciel d'une ville sont les signes de son dynamisme et d'une commune en mouvement. Bientôt, deux autres chantiers vont démarrer.

Le centre ville est en effet un enjeu important en traitant des friches urbaines et en requalifiant des immeubles existants, ce qui permet d'économiser des terres agricoles.

Par ailleurs, une étude est engagée avec l'agence d'urbanisme de BMO pour concevoir l'aménagement de l'îlot mairie intégrant le positionnement de l'école du Château d'Eau dans le périmètre.

Cette étude s'inscrit dans l'élaboration d'un schéma de référence, document prospectif de planification à moyen-long terme (10 à 20 ans). Ce schéma permettra de dégager une stratégie de développement, d'aménagement et d'équipement en cohérence avec l'évolution de notre population et de nos moyens financiers.

Vous serez bien entendu associés à cette démarche.

Je vous souhaite à tous un très bel été et d'agréables vacances.

Cordialement,
Votre maire.

Michel Phélep
Wphélep

Sommaire

URBANISME

- Zac de Penhoat page 3

ASSOCIATIONS

- Subventions : critères de répartition page 4

COMMUNICATION

- guesnou.fr, nouveau site Internet page 7

DOSSIER

- Îlot mairie pages 8-9

TRAVAUX

- Giraroire de Penguérec page 11

PATRIMOINE

- Troménie page 12

INFOS MUNICIPALES

- Brèves pages 13-15



HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30
Le samedi matin : 9 h 00 à 12 h 00. Tél. : 02 98 07 86 90 - Fax 02 98 07 78 47

Sauf juillet et août : horaires affichés en mairie.

Fermeture de la mairie le mardi du 13 juillet au 16 août.

Pas de permanence le samedi matin du 4 juillet au 28 août.

Fermeture du CCAS le lundi. Fermeture du service urbanisme le mardi.

Ce bulletin municipal est réalisé chez un imprimeur disposant de la marque Imprim'vert, avec des encres végétales et sur un papier respectueux de l'environnement (50 % de fibres provenant de papiers recyclés, 50 % provenant de forêts gérées durablement) FSC.

Gouesnou Mag, bulletin municipal trimestriel de la ville de Gouesnou :

Directeur de la publication : Michel Phélep

Comité de rédaction : Gilles Cote, Nelly Guerriau, Monique Guiavarc'h, Annie Ségalen

Conception et réalisation : Mot Compte Triple

Impression : Roudenn Grafik

Zac de Penhoat

A l'issue des trois ateliers participatifs organisés dans le cadre de la procédure d'aménagement de la ZAC de Penhoat, deux scénarii étaient proposés. Ils ont été soumis au groupe "ateliers" le 29 mars 2011 ainsi qu'aux membres du comité de pilotage le 4 avril 2011.

Le scénario n° 2 a été retenu par ces deux instances et a été dévoilé au cours de la réunion publique du 17 mai.

Le projet présenté en réunion publique s'appréhende comme une ébauche de ce que pourra être la ZAC de Penhoat. Le scénario retenu constitue la fin de la phase "esquisses" et représente le "plan guide", autrement dit la base de l'avant-projet urbain (AVP urbain).

Les grands principes et orientations d'aménagement de la ZAC y figurent. Concernant les déplacements, par exemple, l'axe principal déterminé selon une orientation nord-sud et les liaisons secondaires transversales selon une orientation ouest-est, constituent l'armature de la future opération.

Ces principes doivent être approfondis et nécessitent des études techniques complémentaires.

Dans le cadre de l'AVP urbain, plusieurs études destinées à préciser le projet vont être menées d'ici la fin de l'année : une maquette en 3D pour optimiser le positionnement des bâtiments, des études relatives à la nature des sols, une étude acoustique et les études de maîtrise d'œuvre.

Quelques-uns des objectifs fixés dans le cadre du projet :

- Créer un quartier de ville et de vie porteur d'un autre "mode de vivre la ville" : 450 à 500 logements, pour environ 1200 nouveaux habitants.
- Préserver les grandes trames du paysage : talus bocagers, boisement à l'est du site. L'orée du bois : la plaine de jeux est le cœur vert du projet (environ 1,2 ha).
- Créer des voies épousant au plus près les courbes de niveaux et privilégiant une desserte optimisée, une voie bus qui n'est pas prioritaire.
- Etablir des boucles pour les déplacements doux passant par la ZAC et se greffant aux itinéraires de randonnée existants.
- Créer un maillage de liaisons douces vers les arrêts de bus.



Le document présenté au public le 17 mai est consultable sur le site Internet de la mairie : gouesnou.fr. Il s'agit d'un document de travail. Les différents schémas y figurant ont vocation à évoluer.



Subventions : des critères de répartition

Dans un souci d'équité de traitement et de transparence, la municipalité va mettre en place des critères de répartition des subventions pour une meilleure adéquation entre les objectifs municipaux et ceux que se fixent les associations.

Les commissions Sports et Culture ont travaillé conjointement sur ce dossier difficile, en réponse à la volonté de favoriser une démarche équitable de subventionnement des associations.

Il est proposé de mettre en place, à compter de 2012, un calcul des subventions par association basé sur :

- Le nombre, l'âge et le lieu de résidence des adhérents
- L'encadrement des activités de l'association
- Les déplacements générés par la compétition, la promotion de la commune et la contribution au développement de l'image de Gouesnou à l'extérieur.

- L'animation de la commune (organisation de manifestations)
- L'autofinancement (critère valorisant les associations qui cherchent des financements autres que communaux).

Ces critères sont pondérés et une régulation est prévue pour ajuster les évolutions des subventions d'une saison à l'autre. Enfin, pour être réactif aux sollicitations des associations en cours de saison et permettre la réalisation de projets (formation de bénévoles, manifestations exceptionnelles, achat de matériel, nouveau public, nouvelle association...), la municipalité a créé et voté une enveloppe budgétaire dite "de promotion de la vie associative".

Gouesnou WiFi

À la rentrée de septembre, un accès à internet via un signal WiFi sera mis gratuitement à disposition des associations fréquentant certains équipements communaux signalés par le logo ci-contre.

Pour cela, les associations intéressées se verront attribuer un identifiant qui sera valide dans les installations équipées : Espace Multisports du Crann, Boulodrome, salle de Kerlois, Centre Henri Queffélec, Foyer Jean Monnet.

Une présentation du dispositif sera réalisée en septembre et une charte de bon usage du réseau GouesnouWifi sera soumise aux associations intéressées.



Le Comité d'Animation : des activités socioculturelles pour tous

Créé en 1979, le Comité d'Animation n'a cessé de diversifier et développer ses activités. Géré par des bénévoles réunis au sein d'un Conseil d'Administration, il dispense ses cours par des salariés qualifiés qui garantissent une bonne qualité de formation. Une secrétaire comptable assure l'accueil, la comptabilité, ainsi que le lien entre les adhérents, les animateurs et le Conseil d'Administration.



L'enseignement de la musique

Destiné à tous, enfants ou adultes, l'enseignement est dispensé en cours individuels ou en petits groupes.

Qu'il soit classique ou traditionnel, le choix de l'instrument est varié : piano, synthétiseur, violon, guitare classique ou basse, trompette, saxophone, trombone, clarinette, flûte traversière, flûte à bec ou irlandaise, bombarde, accordéon, batterie,...

Pour bien progresser dans la pratique de ces instruments, des cours collectifs de formation musicale sont également dispensés.

L'orchestre du Comité permet à chacun de mettre en valeur collectivement son apprentissage. Chaque année le Comité d'Animation propose durant les vacances de février un stage d'orchestre sur 5 demi-journées. Il s'adresse à tous les musiciens, enfants et adultes, élèves ou non de l'école de musique. Il est également envisagé d'organiser des ateliers musicaux spécialisés dans plusieurs styles de musique : Jazz, guitare, traditionnel... Pour les plus petits, un éveil musical est proposé à partir de 4 ans.

Enfin, la chorale adultes "Harmonia" ainsi que les groupes de guitare et chant, dont le groupe "comm'un accord" offrent des prestations musicales à Gouesnou et dans de nombreuses communes.

De nombreuses activités culturelles

Elles s'adressent à tous, quel que soit l'âge : danse classique ou modern-jazz, peinture, poterie, meubles en carton, théâtre, langue bretonne et yoga.

Par ailleurs, il est proposé, aux enfants de 4 à 12 ans, des stages de découverte durant les petites vacances scolaires : peinture, poterie, théâtre, éveil musical,

cuisine, sculpture sur bois, cartonnage, pêche ou découverte de la nature.

Des stages de fabrication de meubles en carton sont également proposés pour les adultes.

Si l'enseignement, musical ou artistique, est le socle de fonctionnement du Comité, il propose également des animations au profit d'autres associations ou en partenariat avec la commune.

Pour fonctionner, le Comité d'Animation dispose des cotisations de ses adhérents, mais également des subventions du Conseil Général et de la municipalité. Sans ces subventions, la pratique de toutes ces activités socioculturelles serait inaccessible pour une grande partie de la population. L'enseignement de la musique et de la danse en particulier, ne peuvent se réaliser qu'avec des professionnels disposant d'une qualification reconnue. Le coût salarial est impossible à faire supporter par les seuls adhérents.

L'importance du bénévolat

Mais, le plus déterminant dans le fonctionnement du Comité est le bénévolat de ses membres qui, depuis maintenant 32 ans, s'impliquent au quotidien pour rendre la culture accessible à tous. Plusieurs centaines de bénévoles se sont succédés au fil des années. Il ne tient qu'à chacun de vous de prendre le relais pour poursuivre cette grande aventure.



Téléphone : 02 98 07 29 40
Courriel : ca-gouesnou@orange.fr
Web : <http://ca-gouesnou.org>

Entrez sous le chapiteau !

Sous la houlette de Yolande Bourguignon qui dirige la troupe de main de maître, le chapiteau du "Cirque Français" s'était installé en mars dernier dans notre ville sur le parking de la salle Queffélec.

Les élèves de l'école Saint Joseph ont pu bénéficier, à tour de rôle, d'une initiation aux arts du cirque. Pendant deux semaines, les classes se sont succédées, matin et après-midi.

Les enfants ont pu y découvrir la boule, le fil de fer, le trapèze, les acrobaties au sol, le "rolla-rolla", sans oublier, bien sûr, le petit puis le grand ascenseur !

Des moments magiques, plein de rêves mais aussi d'efforts, de dépassements de la peur, pour, au bout de quatre jours, être fin prêts pour la représentation du vendredi soir.

Devant un public tout acquis à leur cause et, au final, pleinement conquis, petits et grands sont devenus de véritables artistes sous les yeux attentifs et bienveillants de Yolande, Romuald, Frantz, Caroline, Vanessa et Yann. Les numéros des apprentis se sont



succédés, s'entremêlant avec ceux des professionnels et celui de l'équipe des parents et enseignants.

Un rythme endiablé pour des moments merveilleux qui resteront, à n'en pas douter, gravés dans les mémoires de tous.

Confitroc 2011 : solidarité au profit de la banque alimentaire

La banque alimentaire collecte chaque année des denrées alimentaires mais trop peu de produits d'hygiène et d'entretien. L'opération Confitroc consiste en un appel au don sous forme de troc. Vous apportez des produits d'hygiène et d'entretien et en échange, vous repartez avec des confitures.

Après le succès du Confitroc 2010, nous ne pouvions pas rester sur un coup d'essai. Les beaux jours et les beaux fruits arrivant, Confitroc 2011 est de retour.

La préparation des confitures se fera la deuxième quinzaine de juin avec l'aimable participation des volontaires. Le troc de pots de confiture contre des produits d'hygiène ou d'entretien se fera sur deux matinées :

**Samedi 2 juillet et samedi 9 juillet de 10h à 12h
au centre Henri Queffélec.**

Merci d'avance de votre participation !

Contact : CCAS au 02 98 07 28 83



B.A.F.A. et Surveillant de baignade : des aides possibles

Vous avez entre 17 et 25 ans, vous habitez Gouesnou.

A partir du mois de septembre une aide financière pourra vous être accordée pour passer les diplômes du B.A.F.A. et de surveillant de baignade.



**Conditions et renseignements :
contactez le C.C.A.S. 02 98 07 28 83**

gouesnou.fr : un nouveau site Internet



Certains d'entre vous l'avaient peut-être déjà remarqué, le site www.mairie-gouesnou.fr se redirigeait automatiquement ces dernières semaines vers www.gouesnou.fr. En effet, la ville de Gouesnou a décidé de simplifier son adresse et de rendre son site plus actuel.

Cette modernisation s'accompagne de nouvelles fonctionnalités et d'une plus grande facilité de navigation pour ses internautes.

Une refonte, un nouveau graphisme

La nouvelle présentation du site joue sur la continuité et conserve notamment le blason comme logo, en filigrane et en trame de fond, la déclinaison de ses couleurs...

La page d'accueil, égayée par un diaporama dynamique est inspirée du principe de portail Internet : elle regroupe un ensemble d'informations essentielles et met en valeur les événements locaux. Le menu horizontal propose toujours de naviguer au sein des informations les plus générales. L'agenda des manifestations informera des événements, associatifs ou municipaux.

Nouveauté : un agenda spécialement consacré aux événements sportifs dont le calendrier des matchs est accessible depuis un menu situé sur le côté droit.

L'actualité de la commune et les informations locales présentent les événements locaux ou municipaux, mais aussi les alertes météo, la programmation de travaux, et toute autre information pratique.

La colonne de droite traite des informations de fond : publications municipales, principaux projets communaux, services...

Le menu vertical de gauche se découpe en différentes rubriques :

"Votre Commune" dans laquelle vous retrouvez les informations aussi bien politiques, qu'administratives concernant Gouesnou.

Un espace **"Votre expression"** permet la diffusion de publications issues de nos concitoyens, validées au préalable par la municipalité.

"Vos services" : Y figurent les informations concernant les services municipaux dont certains ont une page d'accueil qui leur est propre, offrant la possibilité de mettre en avant une actualité.

"Vos e-services" : regroupe toutes les formalités administratives que vous pouvez faire en ligne : services mis en ligne par le gouvernement, téléchargement de formulaires... A terme ces outils pourront être complétés et transmis directement en ligne.

"Vos loisirs" : c'est l'espace dévolu aux associations. Vous y trouvez bien sûr l'annuaire des associations et également le contenu du Gouesnou Info. Cette rubrique pourra à terme être directement alimentée par les associations.

Une **"galerie"** de photos sera progressivement enrichie au fil des manifestations.

Un module de **"petites annonces"** que chacun peut consulter et alimenter.

Enfin, vous pouvez, en y laissant vos coordonnées électroniques vous "abonner" et recevoir directement les actualités gouesnusiennes.

De manière générale ce nouveau site se veut plus interactif, ouvert et convivial. Plus réactif également.

Il évoluera, bien entendu, dans le temps en fonction des remarques et besoins que vous ferez émerger. Alors, gouesnusiens internautes, à vos claviers pour vous approprier votre nouveau site :

<http://www.gouesnou.fr>

46 nouveaux logements en centre-ville



46 nouveaux logements essentiellement locatifs seront disponibles dans les 24 mois à venir. 6 opérations : constructions nouvelles et réhabilitation d'immeubles existants, maîtres d'ouvrages privés et bailleurs sociaux vont conforter l'offre de logements.

Aire d'accueil des gens du voyage "La Pinède" à Kergaradec



Après un long travail de recherche d'une localisation appropriée et avec l'appui de Brest métropole océane, le site retenu n'a rencontré aucune opposition, ce qui est remarquable et démontre la pertinence de cette décision. Nous remercions les riverains et les commerçants de Kergaradec pour leur participation et leur compréhension.

Depuis trois ans, nous avons pu, en concertation avec la communauté des gens du voyage et la bonne volonté des riverains et des associations, gérer correctement la période transitoire.

La découverte de cette aire, composée de 8 emplacements doubles, a eu lieu en présence de Monsieur Cuillandre, le mercredi 15 juin, suivi d'une demi-journée porte-ouverte le samedi 18 juin, les gens du voyage prenant possession des lieux courant juillet.

Comment réduire ses déchets... **verts !**

1 - Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas

Après un doublement de la quantité de déchets en une trentaine d'années, la priorité devint leur valorisation par recyclage. Aujourd'hui, suite au Grenelle de l'environnement, il s'agit d'agir à la source et de réduire la quantité de déchets.

La marge de manœuvre est réelle : 39 % des ordures ménagères (150 kg/hab/an) pourraient être évitées en adoptant quelques gestes de réduction des déchets, en particulier des déchets verts.

2 - La solution la plus connue : le compostage

Le compostage domestique représente à lui seul une potentielle diminution d'1/3 du poids de vos poubelles. Le compostage correspond à la dégradation de déchets de cuisine mais également de déchets de jardin.

En plus d'alléger vos poubelles, le compostage permet :

- de disposer gratuitement d'un engrais complet ;
- d'avoir une terre plus riche, plus aérée, plus facile à travailler et plus fertile ;
- de mieux retenir l'eau et les éléments fertilisants sur la terre.

Brest Métropole Océane propose trois modèles de composteurs, à partir de 15€. Aujourd'hui, sur le territoire de Gouesnou, 18 % des particuliers ayant un jardin possèdent un composteur fourni par la collectivité (359 composteurs).



3 - La solution la plus facile et la moins connue : le paillage

Parce qu'elles constitueraient un apport trop important en une seule fois pour le composteur, les grosses quantités de tontes de pelouse ou de tailles de haies sont à traiter d'une manière différente par paillage. Le paillage consiste à utiliser du broyat de taille de haies ou de la pelouse préalablement séchée, répandu sous forme de paillis au sol, au pied des plantes. Il permet de retrouver le processus qui se produit en forêt lorsque les feuilles et les branchages tombent des arbres, constituant la litière. Le paillage présente de nombreux avantages, il permet de :

- maintenir l'humidité au sol pendant l'été,
- protéger des gelées d'hiver,
- empêcher la croissance de plantes indésirables,
- assurer une structure meuble et aérée, favorable à l'enracinement.

Le paillage réduit vos efforts : vous n'avez plus à désherber ni à bêcher votre terre... et beaucoup moins de déchets à transporter à la déchetterie.

4 - Le savoir-faire du jardinier

Lorsque vous êtes amené(e) à choisir de nouveaux plants, pensez à l'entretien et à la quantité de déchets verts qui suivront et orientez-vous vers des essences à pousse lente.

Pour aller plus loin dans la démarche, il est possible de jardiner au naturel (sans pesticide). Il s'agit de privilégier les solutions naturelles telles que citées plus haut, mais également d'utiliser les auxiliaires du jardin (coccinelles, mésanges...).

Pour plus d'informations ou pour commander un composteur :
Brest Métropole Océane
Direction déchets-propreté - Tél. 02.98.34.32.10
reduisonsnosdechets@brest-metropole-oceane.fr

Pas de zone bleue cet été

Après plus d'une année de fonctionnement, notre zone bleue, a fait école dans l'agglomération brestoise. Toujours soucieuse d'apporter des améliorations, et après avoir constaté que pendant une partie de l'été la fréquentation était faible en centre bourg, la municipalité a décidé de suspendre la zone bleue cet été entre le 14 juillet et le 31 août. La signalisation sera modifiée en ce sens. Le stationnement réglementé reprendra à compter du 1er septembre.

Nous vous rappelons également que durant cette période estivale, la police municipale surveille les maisons (Opération Tranquillité Vacances).

Gouesnou Mag et Gouesnou Info, du changement

Toujours à l'écoute de nos concitoyens, nous allons modifier vos périodiques d'informations.

GOUESNOU MAG

Le Gouesnou Mag qui paraît 4 fois par an, va s'enrichir d'articles de la vie courante : permis de construire, autorisations de travaux, mariages, naissances, décès... tout ce qui permet de savoir ce qui se passe dans la commune.

Il sera toujours distribué dans les boîtes à lettres et comportera 4 pages supplémentaires à compter de ce numéro de Juillet.

GOUESNOU INFO

Le Gouesnou Info que vous trouvez chaque mois chez certains commerçants, à la médiathèque, mairie, centre Henri Queffelec... va changer de format à partir de septembre. Toujours réservé en priorité aux événements associatifs futurs et à quelques informations municipales.

Troménie

Depuis des temps immémoriaux, depuis que Gouesnou, ou plutôt Gwynno, saint éponyme ou chef de clan est venu du Pays de Galles au VII^e siècle - en 630 plus précisément - et a délimité son territoire, la troménie de Gouesnou se déroule le jour de l'Ascension, notre fête patronale.

Ce rite qui n'a été interrompu que par la Révolution et la Seconde Guerre Mondiale débute par une messe matinale à 5 h ; puis les "tromeneurs" sortent de l'église et vont refaire le parcours supposé de "Monsieur Saint Gouesnou" en portant une relique sur un brancard ; il s'agit du doigt de Saint Gouesnou enfermé dans un étui d'argent et qui a échappé à la cupidité de nos ancêtres révolutionnaires. Les fidèles vont parcourir près de 18 km en s'arrêtant à dix stations pour des prières et des chants. L'allure est soutenue, il faut être de retour pour la messe de 11h.

Revenue au bourg, à partir du nouveau cimetière du Lantel, la Troménie se regroupe pour une entrée triomphale, avec en tête la croix et la relique. Suivent nos cinq bannières ainsi que celles de Guipavas et du Relecq Kerhuon, le tout au son du grand carillon.

La troménie n'est pas qu'un exercice physique ou un contact privilégié avec la nature qui s'éveille



- le lever de soleil est une pure merveille -, c'est une démarche personnelle, une réflexion sur soi-même, un cheminement et un échange avec d'autres, une démarche de foi ancrée au plus profond de nos racines chrétiennes et de nos origines.

Dans l'église, les tromeneurs chantent le cantique à Saint Gouesnou avant le pot de réconfort au foyer paroissial.

De Gouesnou à la cour d'Angleterre

Le 29 avril dernier a eu lieu le mariage du prince William et de Catherine Middleton. Peu de gens se doutent qu'il existe un lien entre le nouveau marié, futur souverain britannique, et notre commune.

En effet, au début du XVII^e siècle, vivaient au château du Breignou en Bourg Blanc, Marie de Rieux et Sébastien de Ploëuc. Ils étaient seigneurs prééminenciers de notre église paroissiale, ce qui leur donnait les droits d'enfeu, c'est-à-dire de sépulture et d'armoiries. Ces enfeus et armoiries existent toujours, les premiers au nombre de deux dans le transept nord et les secondes sur le gable du pignon nord-est de l'abside. Leur fille Marie de Ploëuc épousa Guillaume de Penancoet de Kéroual le 27 février 1645. Une fille, Louise, naquit en 1649, la fameuse Louise de Kéroual.

Remarquée par l'amiral duc de Beaufort, elle fut introduite à la cour de Louis XIV en 1668. Elle devint demoiselle d'honneur de Madame, à savoir Henriette d'Angleterre, femme de Philippe d'Orléans et sœur du roi Charles II de Grande Bretagne. Louis XIV prit conscience qu'il pourrait tirer profit de la beauté et de l'intelligence de Louise pour servir la France... dans le lit du roi d'Angleterre !

Très vite, elle devint la favorite de ce roi et de leur liaison naquit un garçon, Charles Lennox. Il sera légitimé et deviendra le premier duc de Richmond tandis que sa mère, Louise de Kéroual, sera faite duchesse de Portsmouth. Plus tard Louis XIV l'a fit aussi duchesse d'Aubigny.

C'est de ce Charles Lennox que descend en ligne directe par sa mère Lady Diana Spencer, le prince William, fils de Charles, prince héritier présomptif du trône de Grande Bretagne.

Conseil municipal 16 février 2011

I – ENFANCE – JEUNESSE - EDUCATION

Convention avec l'association EPAL

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité la reconduction de la convention avec l'association EPAL du 1/01/11 jusqu'au 31/12/2012.

Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS)

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la prolongation du contrat urbain de cohésion sociale jusqu'en 2014.

II – URBANISME

Création d'un lotissement communal, acquisitions de terrains, maîtrise d'œuvre pour le schéma d'aménagement

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité la création d'un lotissement communal sur une partie de la parcelle cadastrée AL 04 et autorisé les démarches nécessaires.

Vente du terrain, 6, rue du bois a B.M.H. : demande d'estimation par France Domaine

Le conseil municipal a autorisé à l'unanimité la vente à BMH du terrain cadastré AC n° 8 pour la construction de logements sociaux.

Enquête publique Z.I. de Saint-Thudon à Guipavas : ICPE – centre de tri de haute performance mécanisé de déchets industriels banals

Enquête publique du 10/01 au 10/02/2011.

Le conseil municipal a émis un avis favorable sur le centre de tri. Des réserves sont émises sur le flux de circulation des camions sur la RD 67.

III – FINANCES - PERSONNEL

Débat d'orientations budgétaires

Le conseil municipal atteste de la tenue de ce débat.

Mise à disposition d'une navette gratuite

Le conseil municipal à l'unanimité a décidé de signer un contrat avec la société Visiocom pour la mise à disposition d'un mini bus gratuit de 9 places (durée de 3 ans).

Avenant au bail de La Poste

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité la modification du bail de La Poste en facturant le chauffage au prorata des mètres carrés et la résiliation de la clause "bail précaire et temporaire".

Modification du tableau des effectifs

Le tableau des effectifs est modifié à compter du 1er mars 2011.

Conseil municipal 16 mars 2011

I – ENFANCE – JEUNESSE - EDUCATION

Convention d'objectifs avec l'association Enfentillages

Le conseil municipal à l'unanimité a approuvé la signature d'une convention avec l'association « enfentillages » afin de définir les engagements des deux parties et de préciser les actions menées par l'association.

II – URBANISME

Bilan des opérations foncières

Le Conseil Municipal a pris acte de ce bilan.

III – FINANCES - PERSONNEL

Compte de gestion du trésorier 2010

Le compte de gestion du Trésorier n'a appelé aucune observation de la part du conseil municipal.

Compte administratif 2010

Il a été approuvé à 21 voix pour et 7 contre.

Affectation du résultat 2010

Le conseil municipal a approuvé à 22 voix pour et 7 contre, le virement de la totalité de l'excédent de fonctionnement de 2010, soit 825 099,13€, sur l'exercice 2011 à la section d'investissement.

Taux d'imposition 2011 inchangés

Taxe d'habitation : 21,43 %

Taxe foncière bâti : 20,47 %

Taxe foncière non bâti : 41,55 %

Décision du conseil municipal : 22 voix pour et 7 contre

Budget prévisionnel 2011

Le budget 2011 a été approuvé à 22 voix pour et 7 contre.

Subventions

La délibération est consultable en mairie.

Admission en non valeur de créances irrécouvrables

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'admettre en non-valeur le montant de 9,33€.

Convention avec le comité des œuvres sociales

Le conseil municipal à l'unanimité a approuvé la signature d'une convention avec le Comité des Œuvres Sociales.

Modification du tableau des effectifs

Le tableau des effectifs est modifié à compter du 1er avril 2011

Les comptes-rendus des conseils municipaux sont consultables en mairie et sur gouesnou.fr

Naissances

- Zaiad LE NEN, 10 mars, 28 rue Clément Ader
- Awena BONTHONNOU, 14 mars, 3 impasse Philippe Jacob
- Léon JAOUEN LABBE, 16 mars, 8 rue de la Fontaine
- Paule KERMARREC, 4 avril, 8 rue Saint Gouesnou
- Nathan BÉNARD, 8 avril, 10 rue de Béniguet
- Esteban BERTHOU, 12 avril, 9 rue des Rochers
- Valentin LE BORGNE, 5 mai, 34 rue Yves Tréguer
- Chloé BAUDET, 9 mai, 19 rue Laënnec
- Solène DODART, 16 mai, 16 rue Park ar Maner
- Manon TOCQUE, 16 mai, 5 rue Yves Tréguer
- Margaux MOCHON, 23 mai, 23 rue Loïc Caradec
- Arthur KEREBEL, 24 mai, 10 rue Loïc Caradec
- Noémie LOUARN, 27 mai, 4 rue d'Artois
- Eliott ARPHEXAD- -LE FLOHIC, 28 mai, 8 rue Jean Bart

Mariages

- Mateau TAIRI et Virginie CALVEZ, 23 avril, 39 rue des Magnolias
- Hervé PICARD et Elara ARANHA DE LIMA, 26 mai, 20 rue Laënnec

Décès

- Christian PERON, 60 ans, 19 rue Chateaubriand
- Michel SALIOU, 62 ans Kergaëlé
- Philippe BOSSARD, 49 ans, 3 rue du Crann
- Andrée LAOT, 84 ans, 2 rue de Kerargalet
- Eugénie LE BAIL, 96 ans, résidence Ker Bleuniou
- Lucienne THÉPAUT, 86 ans, résidence Ker Bleuniou
- Pierre MÉNESGUEN, 58 ans, 3 rue des Cormorans
- Denise BOULZENNEC, 72 ans, 3 impasse de Pen ar Vally
- Marie UGUEN, 79 ans, 8 rue des Peupliers
- Anne-Marie GUEGUEN, 88 ans, 28 rue de Kerargalet
- Bruno KERVRAN, 47 ans, 2 rue des Puffins
- Jeanne DARBOUX, 92 ans, résidence Ker Bleuniou
- François FILY, 84 ans, 5 rue des Bleuets
- Marie-Thérèse HERRY, 88 ans, résidence Ker Bleuniou

Urbanisme

Permis de construire accordés

NICOL/MORVAN, 2 allée des Erables
Habitation
KERVENNIC J.Y., 11 rue de la Croix
Véranda
QUICK, 143 rue Amiral R. Desfossés
Restaurant
ROUDAUT Joseph, Kerlouan
Habitation lotiss. du Stade
BERGER Alexis, 11 bis route de l'Echangeur
Hangar
SCI Becquerel, 14 rue H. Becquerel
Hangar de stockage
GALLIOU/LE GUEN, 16 rue Y. Tréguer
Transformation maison en 3 appartements
SCI Elmani, Brest
Implantation bâtiment modulaire, 95 rue Augustin Fresnel
SCI Parc Moan, 62 av. B. Lacrosse
Véranda d'exposition
FAVENNEC Jean-Luc, Plougastel
Habitation, 21 rue de Créach ar Botred

Déclarations préalables accordées

MOLINIÉ Didier, 28 rue des Frênes
Abri de jardin
LE JEUNE Jeanne, 6 rue des Bleuets
Remplacement porte et fenêtres
TREGUER Louis, 5 rue de Verdun
Démolition SAS et reconstruction véranda
SAILLOUR Paulette, 1 imp. Forbin
Ravalement façade + muret
SNC L'Armorique, 30 av. B. Lacrosse
Ravalement
URUN Emrah, 14, rue des Saules
Véranda
COHIGNAC Bertrand, 21 rue de Créach ar Botred
Division de terrain
DURAND Ronan, 20 rue de Kergroas
Clôture - muret

DMO, 10 rue Gaston Planté
Modification façade + SHON
DULAURIER/MORZEL, 2 rue du Fou de Bassan. Pose chassis de toit + aménagement combles
LE BORGNE Yvette, 10 rue des Tilleuls - Changement menuiseries + transformation garage en cellier
MIORCEC Bertrand, 77 allée du Runellou
Abri de jardin
Les Genêts d'Or, 9 rue du Crann
Remise en état existant après incendie
SNC L'Armorique, 30 av. B. Lacrosse
Abri de jardin + changement affectation local
CABON Joseph, 4 imp. des Alizés
Clôture
BELLOUR Joël, 25 rue de Brecon
Clôture
LE SIOU/ROUDAUT J. Noël, 27 rue de Brecon
Clôture
FILLOCQUE Bruno, 1 rue des Macareux
Véranda
GOUEREC Ronan, 20 rue des Magnolias
Véranda
LOCHET J.C., 5 square des Sternes
Création d'une ouverture
BENARD Joël, 15 rue du Château d'Eau
Véranda
BMH, Brest
Pose groupe électrogène à Ker Bleuniou
PRIGENT Louis, 3 allée des Camélias
Véranda
JAFFREDOU Dominique, 15 rue des Frégates. Clôture
LE FUR Jean-Pierre, 5 allée du Noroit
Panneaux photovoltaïques
PRIGENT, 3 allée de la Chaumière
Clôture

KERVENNIC J.C., 32 rue Laënnec
Ravalement
BODIN H., 15 rue des Capucines
Ravalement
BESCOND J. Pierre, 6 rue du Bocage
Piscine
GOARIN J., 12 imp. Léon Trébaol
Abri de jardin
RIOU Viviane, 6 rue des Puffins
Pose chassis de toit
FAVÉ Jacques, 1 rue Brizeux
Clôture
CORRE B., 39 rue de Brecon
Clôture
DOLEDEC C., 28 rue de Kérgalet
Abri de jardin
ASCOET C., 14 rue des Magnolias
Clôture
LE DUFF R., 6 rue de Penhoat
Garage
COHIGNAC B., 21 rue de Créach ar Botred
Ravalement, clôture, toiture
CABON Albert, 18 bis rue du Bois
Pergola, cellier, clôture
LEMAIRE Damien, Kergroas
Transformation porte en porte-fenêtre
ALLEE Dominique, 21 rue des Frégates
Extension
BRUAL Daniel, 12 rue Chateaubriand
Abri de jardin
NICOL Hervé, 2 allée des Erables
Abri de jardin
DUCROUX Franck, 12 rue de Brecon
Extension
GENEST Marc, 1 imp. des Fulmars
Clôture
CORRE B., 2 imp. Frégate la Découverte
Clôture

Expression des groupes politiques

Réunis pour Gouesnou *(article de la majorité)*

La création de l'aire d'accueil des gens du voyage sur notre commune a été un des engagements prioritaires de notre mandat. Sa mise en service sera effective en juillet 2011.

Dès mars 2008, la majorité municipale s'est investie prioritairement dans un gros travail d'investigation et de contacts auprès de l'Etat et de Brest métropole océane pour faire aboutir cette réalisation, tout au moins le démarrage des travaux, avant la date fatidique du 27 décembre 2009.

En effet, au-delà de cette date, il n'était plus possible de bénéficier des subventions des différentes instances (Etat, Département). La commune aurait eu à financer entièrement cet aménagement avec des conséquences désastreuses sur le budget communal et sur l'imposition des administrés.

En s'obstinant à conserver l'implantation à Kerlédan (conseil municipal du 21 février 2008) et annonçant "un avis de tempête sur Gouesnou" si un changement intervenait, la précédente municipalité entraînait la commune dans une impasse.

Notre démarche s'est basée sur le dialogue, la concertation, la transparence et la tenue de nombreuses réunions de travail constructives avec les divers services de Brest métropole océane, et avec la population. Elle contraste avec les propos qu'osait tenir l'ancien maire sur ce sujet : "est-ce que l'opposition serait assez naïve au point de croire que la concertation soit possible sur un tel sujet et sur une question aussi sensible !!!" (CM du 21/02/2008)

La réussite de cette réalisation est le fruit d'une volonté de faire aboutir un projet dans un climat de consensus. Aucune opposition ne s'est manifestée pour l'implantation de Kergaradec, ce qui est remarquable pour un tel équipement.

Malheureusement, le groupe AGIS n'a pas voté "pour" ce projet lors des conseils municipaux du 26 mars 2009 et du 16 décembre 2010 et de plus a tenu des propos sibyllins à l'encontre des habitants qui s'étaient opposés à leur décision autoritaire (conseil municipal de février 2010).

Nous disons au groupe AGIS (opposition municipale) :

Arrêtez de distiller le doute, de tenter d'entretenir la zizanie dans notre commune.

Apportez donc enfin des éléments constructifs pour notre commune, alors que depuis trois ans aucune proposition pertinente, basée sur des éléments solides et chiffrés n'est venue de votre part.

Nous souhaitons à tous de très bonnes vacances.

AGIS *(article des conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité)*

Les actions du groupe d'opposition municipal : bilan et perspectives

Le groupe d'opposition AGIS souhaite vous livrer le bilan de son action à mi-mandat et tracer les perspectives pour le chemin restant à parcourir d'ici les prochaines échéances municipales.

Une vraie dynamique de reconstruction

Après la défaite de 2008, le groupe d'opposition s'est remis au travail grâce à l'appui des nombreux sympathisants AGIS dont la détermination et le dynamisme n'ont pas faibli sur Gouesnou notamment grâce à une présence constante au sein du tissu associatif et aux côtés des forces vives de la commune.

Un esprit ouvert et une force de proposition

Le groupe d'opposition refuse tout dogmatisme et ses élus votent les délibérations qui vont dans le sens de l'intérêt général des Gouesnousiens. Les élus et les sympathisants AGIS participent activement aux commissions, réunions publiques et groupes de travail, comme ceux relatifs à la ZAC de Penhoat, en faisant des propositions constructives pour des projets de mieux vivre ensemble.

Une affirmation sans concessions de nos valeurs contre les mauvais choix

Le groupe d'opposition a combattu la dérive dans l'augmentation des impôts, consécutive aux erreurs de début de mandat de M. le Maire, ainsi que le choix inéquitable du barème de tarification modulée de la cantine scolaire et du CLSH qui pénalise la quasi-totalité des parents. Les mauvais choix initiaux de la majorité et l'augmentation des charges ciblée principalement sur les parents d'élèves et les actifs montent les catégories de populations les unes contre les autres au lieu de promouvoir une communauté de vie intergénérationnelle, qui doit être au cœur de tout projet collectif.

Préparer une alternative au bénéfice de tous les Gouesnousiens

Dans les années à venir, le groupe AGIS continuera comme par le passé à promouvoir l'offre de projets collectifs d'intérêts communs intégrant les exigences de toutes les générations dans le cadre d'un développement durable. C'est la réussite de cet enjeu qui rassemblera les Gouesnousiens.

Le groupe d'opposition vous souhaite un très bon été 2011 et de bonnes vacances.

Forum des associations **salle Jean Gourmelon**

La municipalité vous invite à rencontrer les associations de la commune et découvrir leurs activités sportives, culturelles, patriotiques, sociales, de jumelage, des écoles...



Samedi 3 septembre
de 9 h à 12 h 30
et de 14 h à 17 h 30



Accueil des nouveaux arrivants **en Mairie**



La municipalité sera heureuse d'accueillir les Guesnouiens nouvellement arrivés sur la commune. Cela concerne celles et ceux qui se sont installés à Guesnou depuis septembre 2010



Samedi 3 septembre
2011 à 11 h

Opération "**Tranquillité vacances**"

Pour la troisième année consécutive, la municipalité reconduit cet été l'Opération Tranquillité Vacances. L'objectif : assurer tous les jours, à des horaires variables, des passages dans les propriétés afin de porter une attention toute particulière aux biens, et permettre de profiter pleinement des vacances.

